FORMATION	AGENT DE SÉCURITÉ ET DE SURVEILLANCE
OBJECTIFS	Obtenir les connaissances théoriques et pratiques d'un agent de sécurité - Répondre au CES en matière de formation initiale obligatoire - Apprendre à engager un spray au poivre, dans le respect du cadre légal de la légitime défense et du recours à la force - Apprendre à utiliser et parler à la radio - Apprendre à rédiger un rapport de sécurité. - Apprendre à effectuer les gestes de premier secours (certificat BLS AED SRC). - Apprendre à devenir équipier de première intervention incendie - Apprendre à apprécier une ou des situations diverses dans le cadre de son métier - Savoir se comporter en situation, attitude et comportement - Maitriser les élémentaires du bâton télescopique en vue du permis de port d'arme
PUBLIC CIBLE	Hommes ou femmes dès 18 ans
PRÉREQUIS NIVEAU D'EXPÉRIENCE	Hommes ou femmes dès 18 ans révolus Bonne condition physique
PROGRAMME	Théorie et pratique sur : - Connaissances des dispositions essentielles du CES du 18 octobre 1996, du CP, du CPP et sur le port d'armes - Historique du spray au poivre, apprentissage du positionnement et technique de sprayage - Radio communication et protocole international de communication - Rédaction de rapport de sécurité - Appréciations de situations en fonction de divers critères ainsi que la gestion du stress et maitrise de soi - Attitude et comportement en situation - Gestes du premier secours : BLS AED SRC - Évacuation incendie et techniques de premières interventions sur un feu naissant

NOMBRE DE PARTICIPANTS	Minimum 2 personnes Maximum 8 personnes
PRIX	2 490 CHF HT Frais matériel non inclus : 90 CHF HT
DURÉE	5 jours (40 heures)
DATE	Selon planning

HORAIRES	8h00-12h00 / 13h00-17h00
LIEU DE FORMATION	Résidence Étudiante du Grand Morillon Rue Michelle Nicod 8 1202 Genève Petit Saconnex
FORMATEUR	Formation Intérim Sécurité SARL

ATTESTATION	Attestation de participation à la formation par module Attestation de formation en cas de réussite des examens intermédiaires et finaux
CONDITION DE VALIDATION	Pour valider cette formation, les participants devront passer un test écrit sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) pour chaque module. Un score minimum de 75% de bonnes réponses à chaque module est requis pour obtenir la certification. Ce test permet d'évaluer les connaissances acquises durant le cours et de garantir la maîtrise des sujets abordés
RESPONSABLE DE LA FORMATION	Rodolphe DE ZORDI

CONTACT & INSCRIPTION	www.formationinterimsecurite.ch +41.76.634.17.92